

MAIRIE



51, route de la Dolomie
34800 MOURÈZE

Tel : 04 67 96 08 47
Courriel : mairie@moureze.fr

2025

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Table des matières

1.	CADRE GÉNÉRAL.....	2
2.	SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	3
3.	SECTION D'INVESTISSEMENT.....	9
4.	RESTES À RÉALISER À REPORTER	12
5.	DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET - RÉCAPITULATION	13
6.	ÉTAT DE LA DETTE.....	13
7.	LES RATIOS	15
8.	Excédent des années (N-1).....	16

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF

A G E D I

1. CADRE GÉNÉRAL

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au **Compte Fiscal Unique (CFU)** afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Par délibération en date du 28 juin 2021 le conseil municipal a voté la simplification comptable avec l'expérimentation du **CFU** et adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022.

Dans cet esprit et selon l'article 242 de la loi des finances n°2018-1317 pour 2019, le **CFU** peut être mis en œuvre, à titre expérimental, par les collectivités territoriales volontaires, qui a pour objet de permettre de substituer, durant la période d'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion un **CFU**.

Le **CFU** a plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière.
- Améliorer la qualité des comptes.
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU 2025 a été voté le 5 mars 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF

A G E D I

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Recettes Fonctionnement (détail)

	2025	RÉALISATIONS
002	Résultat de fonctionnement reporté	123 580,07
64	CHARGES DE PERSONNEL	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0 ,00
70	VENTES PROD.FABR.,PREST. SERV., MARCH.	79 842,85
7032	Stationnement et location voie publique	467,71
70383	Redevance de stationnement	59 854,04
70384	Forfait de post stationnement	16 080,84
70845	Mise a dispo personnels communes du GFP	3 297,94
70875	Remb. Frais par les communes du GFP	142,32
73	IMPOTS ET TAXES	37 150,60
73211	Attributions de compensations	7 350,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	3 186,00
73223	Fonds départemental	26 614,60
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	47 526,99
74111	Dotation forfaitaire	9 867,00
741121	Dotation de solidarité rurale	5 404,00
741127	Dotation nationale de péréquation	1 629,00
742	Dot. aux élus locaux	6 352,00
744	Dotations : régularisation exercice écoulé FCTVA	2 287,24
74718	Autres participations Etat	10 681,75
74833	Etat - Compensation. exonération taxes foncière	790,00
748374	Dot. Biodiversité et aménités rurales	10 516,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 360,26
752	Revenus des immeubles	24 192,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	168,26
76	PRODUITS FINANCIERS	0,55
761	Produits de participations	0,55
73	FISCALITE LOCALE	
73111	Taxes foncières et d'habitation	53 830,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères	476,50
73141	Taxe sur la conso finale électricité	3 526,34
	TOTAUX	246 714,09
	AJOUT EXCÉDENT N-1 (123 580,70)	370 294,16

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

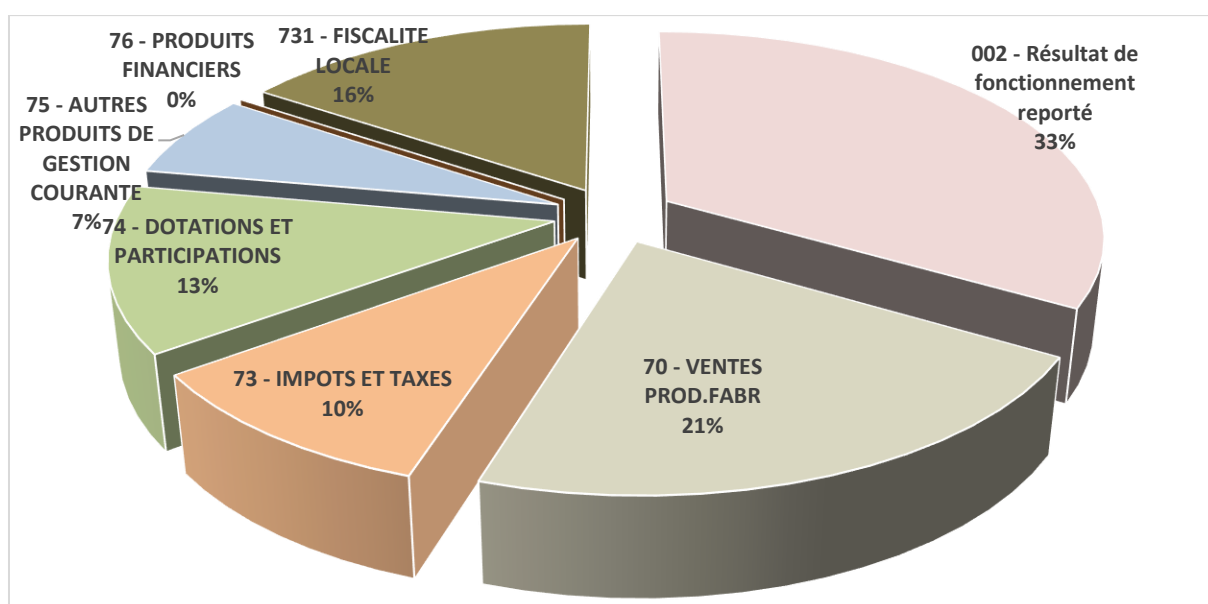
Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF

A G E D I

Recettes Fonctionnement (grandes masses)

002 - Résultat de fonctionnement reporté	123 580.07
70 - VENTES PROD	79 842.85
73 - IMPOTS ET TAXES	37 150.60
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	47 526.99
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 360.26
76 - PRODUITS FINANCIERS	0.55
731 - FISCALITE LOCALE	57 832.84
TOTAUX	312 461.32



Les recettes de fonctionnement correspondent :

- Aux sommes encaissées au titre des redevances de stationnement du parking et occupation domaine public ; aux revenus des immeubles.
Recette nette du parking : 42 515 € (TVA et charges personnels déduits)
- Aux impôts locaux. Les taux en 2025 étaient fixés comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	31,80 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	60,00 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	8,70 %

Le produit de la fiscalité locale des ménages pour 2025 s'est élevé à :	53 830,00 €
---	--------------------

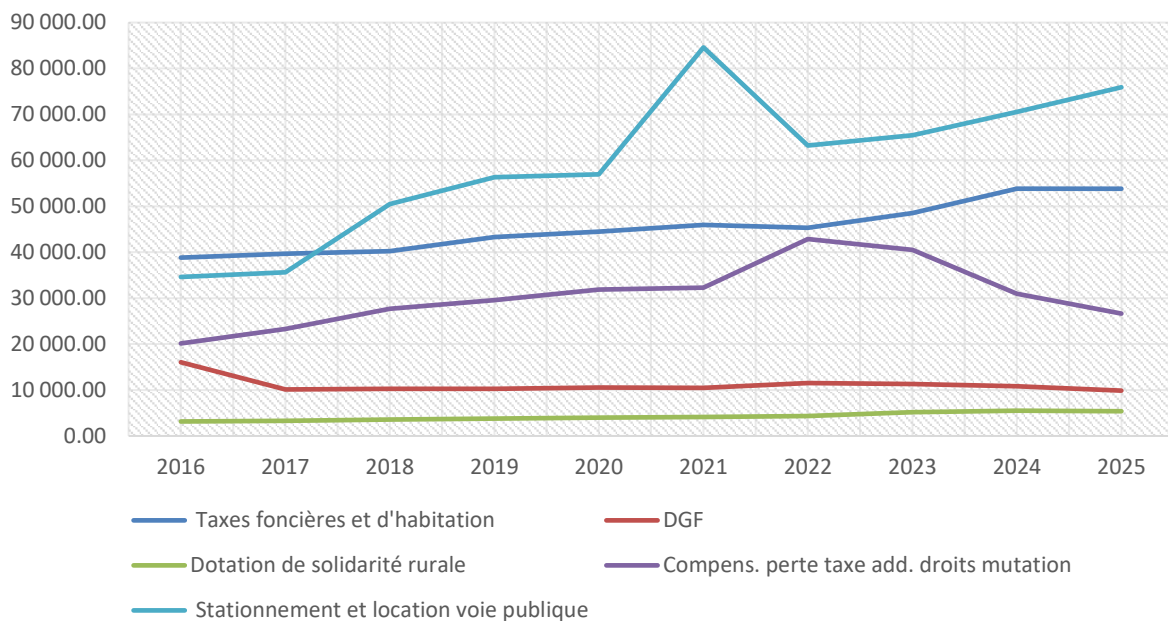
Les recettes de fonctionnement 2025 représentent 246 714 09 € + 123 580 07 € excédent 2024

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

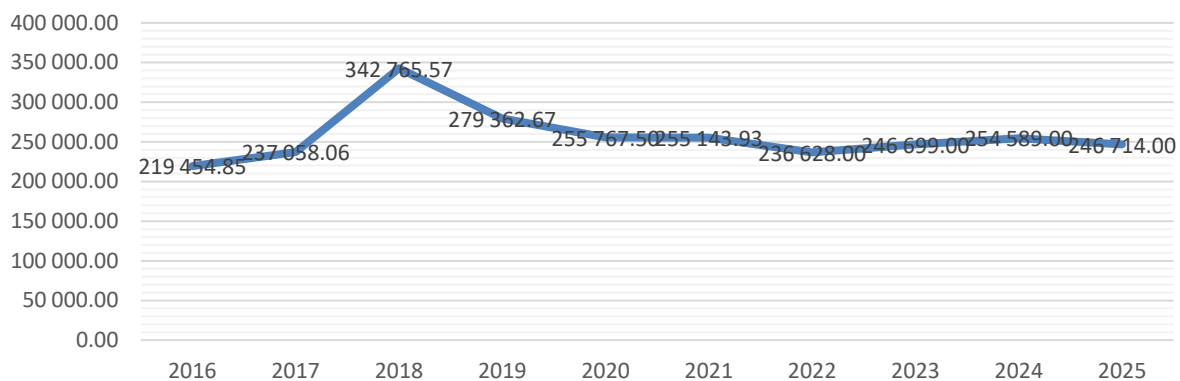
Date de réception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF
A G E D I

RECETTES DIVERSES



RECETTES



Les recettes sont en légère diminution par rapport à l'année précédente.

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF

A G E D I

DÉPENSES

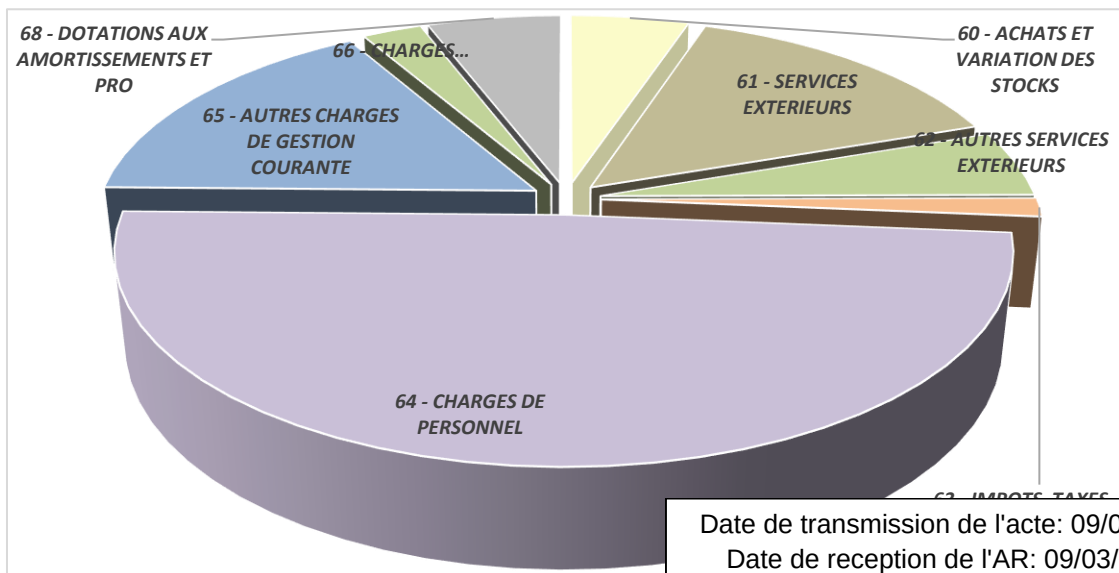
Dépenses Fonctionnement détail

	2025	RÉALISATIONS
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	9 782,40
60611	Eau et assainissement	726,71
60612	Energie - Electricité	4 979,15
60622	Carburants	533,87
60623	Alimentation	0,00
60631	Fournitures d'entretien	299,85
60632	Fournitures de petit équipement	1 291,41
60636	Vêtements de travail	0,00
6064	Fournitures administratives	1 263,96
6068	Autres matières et fournitures	687,45
61	SERVICES EXTÉRIEURS	27 692,94
611	Contrats de prestations de services	1 860,00
613	Locations	4 641,99
61521	Entretiens terrains	4 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics (FCTVA)	1 537,72
615228	Entretien autres bâtiments	443,10
615231	Entretien, réparations voiries (FCTVA)	3 754,00
615232	Entretien, réparations réseaux (FCTVA)	333,60
61551	Entretien matériel roulant	290,92
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 913,48
6156	Maintenance	1 268,00
6161	Multirisques	2 831,73
618	Divers	3 218,40
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	9 839,47
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 361,32
623	Publicités, publications, relations publiques	1 614,94
626	Frais postaux et télécommunications	1 112,01
627	Services bancaires et assimilés	793,47
6281	Concours divers (cotisations)	1 021,05
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	2 198,23
62878	Rem.frais à des tiers	538,45
6288	Autres services extérieurs	1 200,00
63	IMPÔTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILÉS	2 727,14
635	Taxes foncières	2 642,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	85,14
63	IMPÔTS, TAXES (CHARGE PERSONNEL)	518,22
633	Cotisations CNFPT et CDGFPT	518,22
64	CHARGES DE PERSONNEL	Date de transmission de l'acte: 09/03/2026 Date de reception de l'AR: 09/03/2026 034-213401755-BF_2026_001-BF A G E D I
6411	Personnel titulaire	

6413	Personnel non titulaire	0
64168	Autres emplois d'insertion	27 137,79
6450	Charges de sécurité sociales et prévoyance	22 574,72
6470	Autres charges sociales	507,50
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	31 003,79
65138	Autres secours	400,00
65311	Indemnités	15 877,71
65312	Frais de mission et déplacement	399,10
65313	Cotisations de retraite	668,00
65561	Contrib fonds compens.ch. territoriales	857,00
6558	Autres contributions obligatoires	6 088,00
65748	Subventions fonctionnement associations	3 900,00
65811	Droits d'utilisation- Informatique nuage	678,82
65818	Autres	2 130,00
65888	Autres	5,16
66	CHARGES FINANCIÈRES	4 900,95
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 900,95
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	11 059,29
681	Dot. amort. et prov. Charges fonctionnement	11 059,29
TOTAUX		190 024,64

Dépenses Fonctionnement (grandes masses)

60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	9 782.40
61 - SERVICES EXTERIEURS	27 692.94
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	9 839.47
63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	2 727.14
64 - CHARGES DE PERSONNEL	93 018.66
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	31 003.79
66 - CHARGES FINANCIERES	4 900.95
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	11 059.29
TOTAUX	190 024.64



Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF
A G E D I

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- Les salaires du personnel municipal.
- L'entretien et la consommation des bâtiments communaux.
- Les achats de matières premières et de fournitures.
- Les prestations de services effectuées.
- Les subventions versées aux associations.
- Les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement en 2025 représentent :	190 024,64 €
--	---------------------

soit une diminution par rapport à l'année précédente (202 366,56 €)

La charge du poste de personnel (49 %) est diminuée par la recette des contrats aidés et remboursement d'une partie de salaire suite à une convention de mise à disposition signée avec une autre commune soit un montant de 13 979,69 €. On peut estimer une charge de personnel à **41,5%**.

L'équipe du personnel municipal était constituée de :

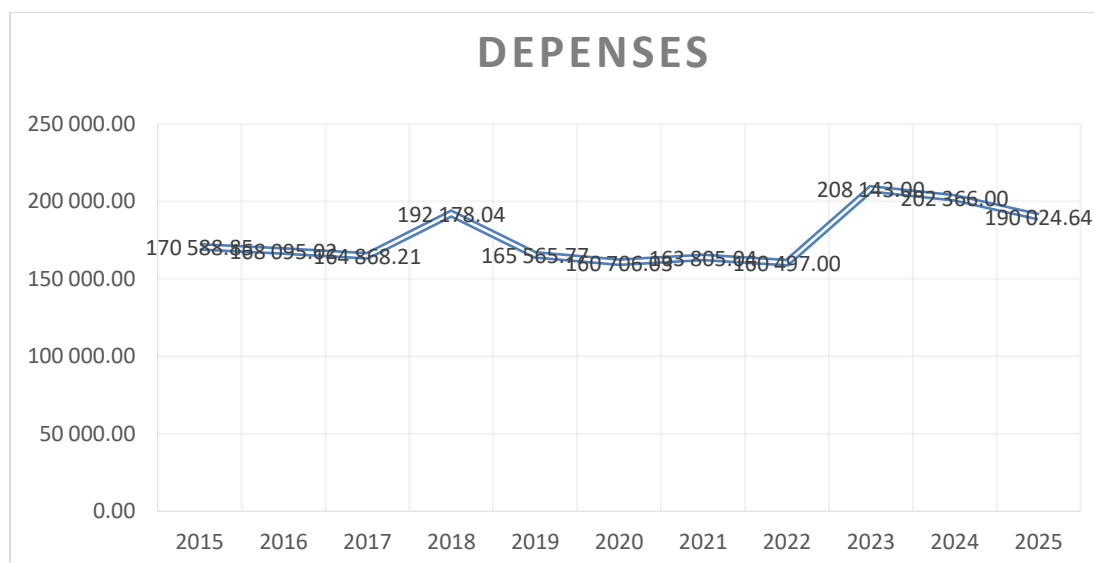
- Une secrétaire de mairie à 28h/hebdomadaires
- Un agent administratif pour l'archivage, en contrat aidé à 20h/hebdomadaires
- Un agent technique en contrat aidé à 20h/hebdomadaires puis stagiaire depuis 1^{er} septembre
- une hôtesse accueil en contrat aidé à 20h/hebdomadaires puis stagiaire depuis le 18 mai

Autofinancement = volume total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) - dépenses réelles de fonctionnement (DRF)

L'autofinancement détermine la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Autofinancement 2025 :

56 689,45 € (excédent de résultat) + 123 580,07 € (excédent 2024) = 180 269,52 €



Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF
A G E D I

3. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

LES RECETTES

Recettes Investissement détail

	2025	REALISATIONS
00	Financières	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	89 768.32
10	APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	27 121.79
10222	FCTVA	26 680.44
10226	Taxe d'aménagement	441.35
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	11 059.29
2804481	Autres biens mobiliers	479.48
28132	Immeuble de rapport	10 579.81
91	Aménagement Pôle accueil	29 133.67
13251	Sub CCC	29133.67
96	Aménagement place de la mairie	5 980.02
13251	Sub CCC	5 980.02
	TOTAUX	73 294.77
	AJOUT EXCEDENT N-1	163 063.09

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

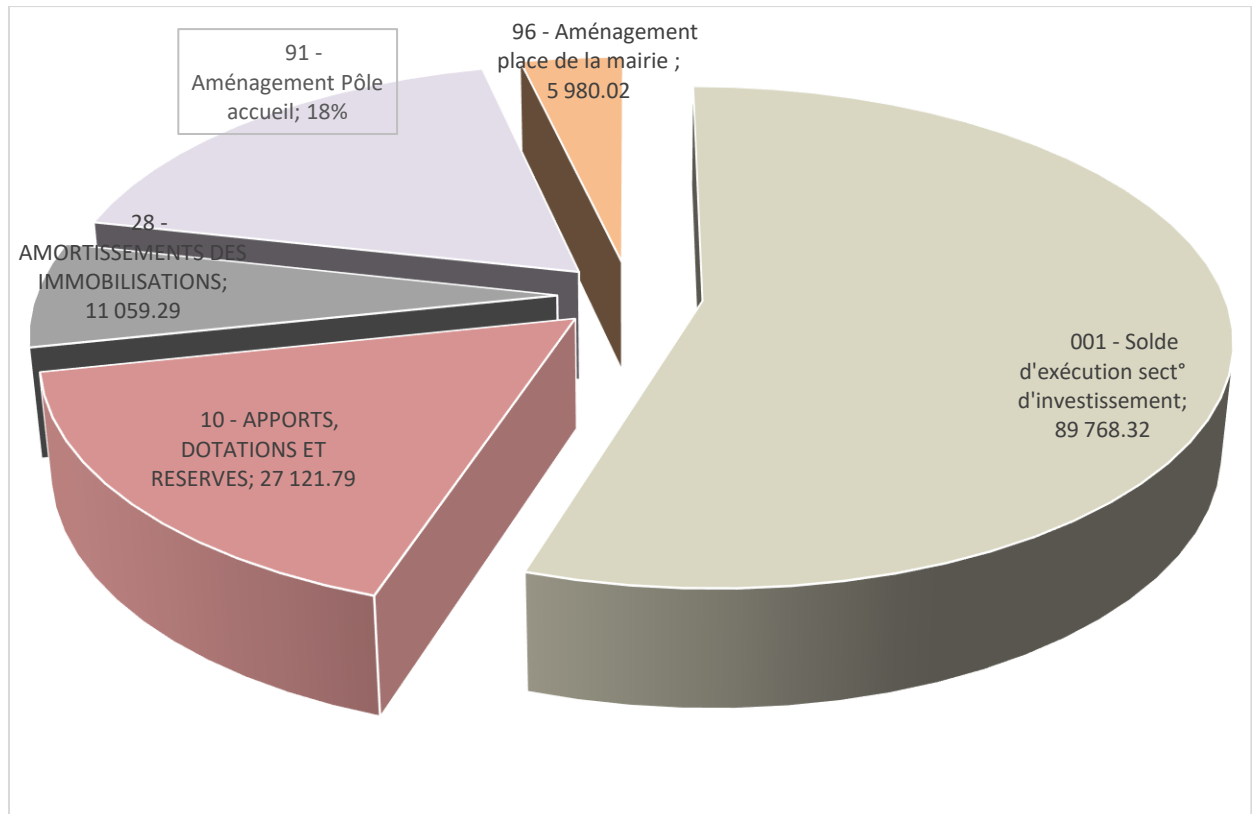
Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF

A G E D I

Recettes Investissement (grandes masses)

001	Solde d'exécution sect° d'investissement	89 768.32
10	APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	27 121.79
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	11 059.29
91	Aménagement Pôle accueil	29 133.67
96	Aménagement place de la mairie	5 980.02
	TOTAUX	163 063.09



Deux types de recettes coexistent :

- Les recettes dites patrimoniales telles que :

Solde d'exécution de la section d'investissement année précédente :	89 768,32 €
La FCTVA suite aux dépenses d'investissements de l'année précédente :	26 680.44 €

- Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus :

Subventions Aménagement place de la mairie :	5 980,22 €
Subventions Aménagement pôle accueil	29 133,67 €

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF

A G E D I

DÉPENSES

Dépenses Investissement détail

	2025	REALISATIONS
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 014.04
1641	Emprunts en euros	6 412.04
165	Dépôt et cautionnement	602.00
00	000 - Non individualisées	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 909.54
2152	Installations de voirie (FCVTA)	9 875.64
2158	Autres installat°, matériel outillage (FCTVA)	11 033.90
70	Terrains	31 410.32
2111	Terrains	31 410.32
80	Bâtiments	1 200.00
203	Frais études	1 200.00
91	Aménagement Pôle accueil	22 086.65
203	Frais étude	15 641.25
212	aménagements et agencements	5 950.00
2152	Installation générale(FCTVA)	495.40
96	Aménagement place de la mairie	1 638.01
203	Frais d'études	1 638.01
	TOTAUX	84 258.56

Dépenses Investissement (grandes masses)

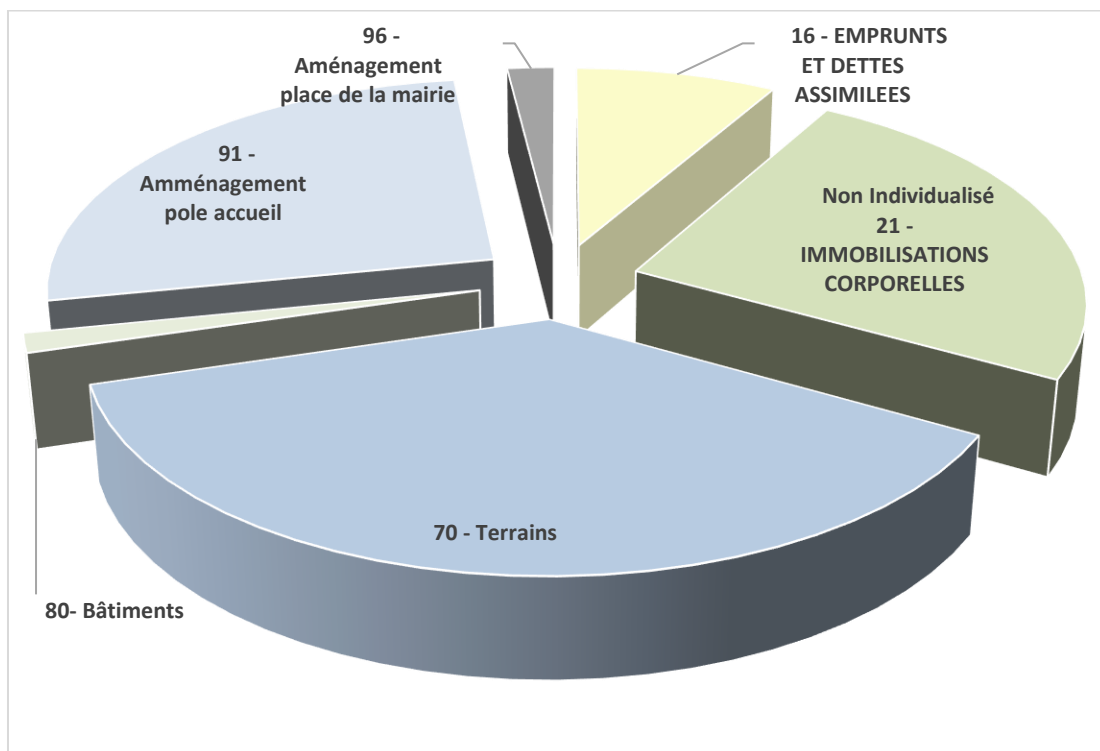
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 014.04
Non Individualisé 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 909.54
70 - Terrains	31 410.32
80- Bâtiments	1 200.00
91 - Aménagement pole accueil	22 086.65
96 - Aménagement place de la mairie	1 638.01
TOTAUX	84 258.56

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF

A G E D I



En dépenses on retrouve toutes les opérations faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité :

- Garde-corps pour mise en sécurité divers points
- Equipement sono pour l'église
- Borne électrique pour festivités au parc Courtinals
- Achat d'un aspirateur à feuille
- Achat terrain pour extension parking visiteurs
- Audit énergétique bâtiment du presbytère pour définir travaux à réaliser
- Etude pour extension parking visiteur et travaux débroussaillage
- Etude pour la phase 2 de l'aménagement de la place « le pré »

4. RESTES À RÉALISER À REPORTER

Les dépenses d'investissement

Commande porte pour équipement sono	936,00 €
Aménagement pole accueil (étude extension parking...)	38 687,45 €
Agencement et aménagement pole accueil (extension parking)	13 550,00 €
Installations voiries (extension parking)	23 438,01 €
Etude aménagement place le pré	1 561,99 €

Les recettes d'investissement :

Subventions pour l'aménagement pole accueil	8 846,33 €
Subventions pour aménagement place le pré	
Date de transmission de l'acte: 09/03/2026 Date de reception de l'AR: 09/03/2026 034-213401755-BF_2026_001-BF A G E D I	

5. DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET - RÉCAPITULATION

a. FONCTIONNEMENT :

Recettes :	246 714,09 €
Excédents antérieurs reportés :	123 580,07 €
TOTAL DES RECETTES :	370 294,16 €

Dépenses :	190 024,64 €
TOTAL DES DÉPENSES :	190 024,64 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT :	180 269,52 €
-------------------------------------	---------------------

b. INVESTISSEMENT :

Dépenses :	84 258,56 €
TOTAL DES DÉPENSES :	84 258,56 €

Recettes :	73 294,77 €
Excédents antérieurs reportés :	89 768,32 €
TOTAL DES RECETTES :	163 063,09 €

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT :	78 804,53 €
------------------------------------	--------------------

6. ÉTAT DE LA DETTE

Emprunts en cours :

- *Achat parcs des Courtinals*

Capital restant dû :	0 €	Dernière échéance 2024
----------------------	-----	------------------------

- *Salle rencontre/aménagement parking poète*

Capital restant dû :	71 125,89 €	Dernière échéance 2042
----------------------	-------------	------------------------

- *Achat Château*

Capital restant dû :	72 612,21 €	Dernière échéance 2042
----------------------	-------------	------------------------

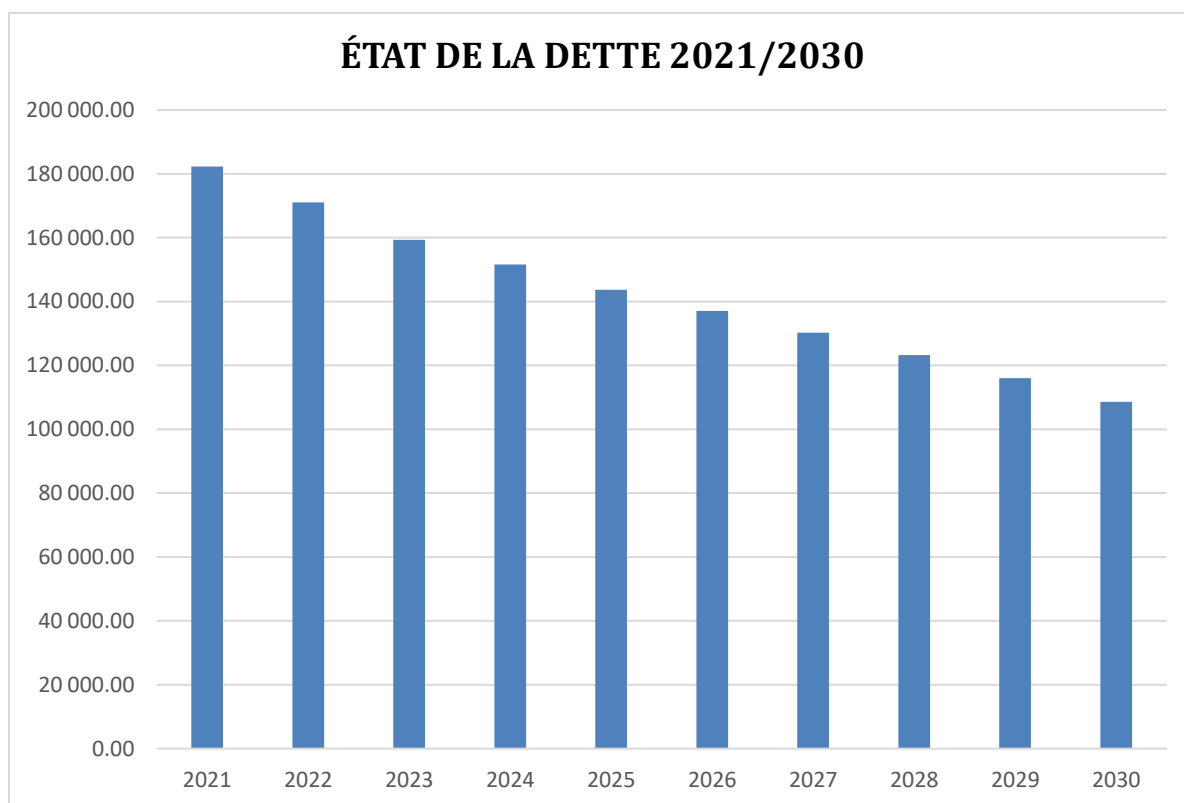
Capital TOTAL restant dû au 31/12/2024 : 143

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF

A G E D I



Population INSEE (2025) : 212 habitants

Dette par habitants : 678 €/habitants

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF

A G E D I

7. LES RATIOS

RATIOS	CALCUL	RÉSULTAT	MOYENNE 2023
RATIO-1	DRF / Population	844.18	791
RATIO-2	Recettes fiscales / Population	253.92	355
RATIO-2bis	Recettes fiscales + reversements / Population	303.61	375
RATIO-3	RRF / Population (7 sauf opérations d'ordre)	1 163.75	1087
RATIO-4	Dépenses brutes d'équipement / Population	364.36	471
RATIO-5	Dette / Population (Capital restant dû)	678.01	607
RATIO-6	DGF / Population	46.54	212
RATIO-7	Dépenses de personnel / DRF	0.52%	0.28%
RATIO-9	Marge d'autofinancement courant (MAC) = (DRF + Remboursement de dette) / RRF	0.75%	0.81%
RATIO-10	Taux d'équipement Dépenses brutes d'équipement / RRF	0.31%	0.43%
RATIO-11	Taux d'endettement = Dette / RRF	0.58%	0.56%
CD	Capacité de Désendettement = Dette / Epargne brute	2.12	-
CAF	Capacité Autofinancement	67 748.74	-
CA NETTE	Capacité Autofinancement nette	61 336.70	-

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) représente :

- L'excédent des produits réels de fonctionnement – dits encaissables.
- Sur les charges réelles de fonctionnement – dites décaissables.

C'est un indicateur permettant de vérifier que le paiement des annuités d'emprunt est assuré et qu'à minima une partie des dépenses d'investissements peut être autofinancée.

Épargne brute = produits réels (comptes 70 à 76) – charges réelles (comptes 60 à 66)

L'épargne nette tient compte des amortissements en capital de la dette.

C'est un indicateur qui permet de connaître les réserves qui sont disponibles pour pouvoir financer les dépenses d'équipement souhaitées par la collectivité

Il est à noter que les principales ressources des investissements sont :

- Les subventions.
- Le FCTVA.
- L'épargne nette.
- Le fonds de roulement.
- Les emprunts.

Épargne nette = Épargne brute – Remboursement

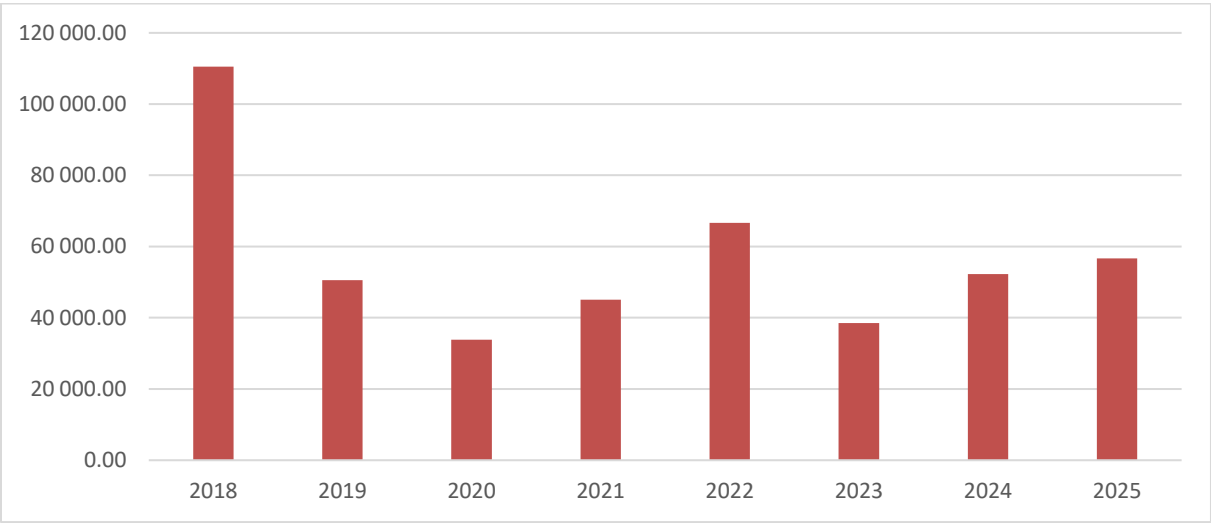
Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF
A G E D I

8. Excédent des années (N-1)

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
110 515.32	50 587.53	33 796.90	45 061.47	66 670.36	38 555.56	52 223.12	56 689.45



Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de reception de l'AR: 09/03/2026

034-213401755-BF_2026_001-BF

A G E D I